

Décision

Générale

colonial

Décision n° 69-1181/SG/FIN autorisant MM. Ahmed Ben Salem Bashanfar et Abdoulkader Ben Salem Bashanfar, de nationalité sud- yéménite, à acquérir un immeuble, sis à Djibouti, faisant partie du titre foncier n° 817.

n° 69-1181/SG/FIN

Ministère
MINISTERE DES FINANCES ET DU PLAN

Date de publication
4 août 1969

Numéro JO
n° 17 du 25/08/1969

Date du numéro
25 août 1969

TEXTE INTÉGRAL

MM. Ahmed Ben Salem Bashanfar et: Abdoulkader Ben Salem Bashanfar sont autorisés à acquérir une parcelle de terrain bâti, dune superficie de 850 m2, sise à Djibouti, rue Bourhans Bey, et faisant partie du titre foncier n° 817, au nom de M. D. Salavouras.